
**DISCOURS DE SON
EXCELLENCE MONSIEUR
MACKY SALL,
PRESIDENT DE LA
REPUBLIQUE DU
SENEGAL**

**3ème ASSEMBLEE
GENERALE ANNUELLE DE
L'Association Des
Autorités Anti-Corruption
D'Afrique (AAACA)**

Dakar, King Fahd
Palace, le 04 Mai
2018

Je voudrais, tout d'abord, souhaiter la bienvenue en terre Sénégalaise, aux délégations, fortes d'une trentaine de nationalités, venues partager leurs expériences sur la lutte contre l'épineuse question de la Corruption.

Au nom du Sénégal, et en mon nom personnel, je félicite l'Association des Autorités Anti-Corruption d'Afrique (AAACA) pour cette excellente initiative en faveur d'une meilleure gouvernance des ressources naturelles.

C'est dire, tout le plaisir que j'ai de présider votre assemblée générale dont le thème est : « l'effectivité de la coopération des Institutions Africaines de

lutte contre la Corruption pour une gestion transparente des ressources naturelles ».

Mesdames et Messieurs,

Le thème pertinent et actuel que vous avez choisi pour la présente Assemblée générale nous interpelle tous.

Car la lutte contre la corruption est un principe actif, un processus, une pratique, que chaque Nation, chaque génération doit apprendre et appliquer pour construire une société démocratique et prospère.

En effet, la corruption est un phénomène insidieux et pernicieux qui freine notre marche vers le progrès.

Elle porte atteinte à la morale, à la bonne conduite des affaires publiques, à l'État de droit, et soustrait des ressources indispensables au développement.

Moyen privilégié d'infiltration des structures étatiques par les organisations criminelles, la corruption empêche, également, aux autorités de faire face efficacement au crime transnational organisé.

De surcroît, en favorisant l'accaparement de ressources par une minorité, elle exacerbe les inégalités sociales et sape la stabilité nationale.

Mesdames et Messieurs,

Aujourd'hui, un certain nombre d'indicateurs de gouvernance révèlent que la corruption reste un obstacle significatif à l'émergence de plusieurs pays de notre continent.

Mais, de toutes les formes de corruption, celle touchant aux ressources naturelles est la plus grave pour l'Afrique, en ce qu'elle érode la base, même, de son développement.

Elle empêche, ainsi, à la grande majorité de nos populations, notamment les couches les plus vulnérables d'accéder aux services sociaux essentiels

Or, l'Afrique peine, encore, à atteindre une prospérité à la hauteur de ses immenses potentialités naturelles, malgré les ambitions fortes portées par toutes les forces vives du continent.

Ce paradoxe réside, davantage, dans la mal gouvernance que vous, Institutions de Lutte contre la Corruption, avez la lourde charge de prévenir et de combattre.

Il est donc impératif pour notre continent de construire des mécanismes anti-corruption intégrés, adaptés et dynamiques aptes à assurer une gestion transparente de nos richesses naturelles.

Ainsi, nous pourrions faire de nos fleuves, nos terres, notre flore, notre faune, nos

minerais rares, notamment le pétrole et le gaz, les moteurs de la transformation structurelle de notre économie.

C'est pourquoi, la coopération des Institutions anti-corruption doit être promue et encouragée dans ce monde globalisé où la criminalité organisée exploite la vulnérabilité de certains Etats pour faire prospérer ses activités illicites.

En effet, nous n'avons d'autre choix que de conjuguer nos efforts et mutualiser nos moyens pour vaincre la corruption ; qui, du reste, n'est pas une fatalité.

C'est, donc, le lieu de féliciter et d'encourager votre association (AAACA) qui œuvre, sans relâche, à renforcer la

synergie des acteurs dans la lutte contre la corruption.

Mesdames, Messieurs

Pour sa part, le Sénégal a engagé, dès 2012, des réformes majeures afin d'asseoir une gouvernance transparente des affaires, dans un contexte marqué par la découverte de nouvelles ressources pétrolières et gazières.

C'est dans ce cadre que le Sénégal a adopté le MAEP dont le processus a été parachève, avec succès, par la présentation, en 2017, du rapport d'évaluation de l'état de la gouvernance de notre pays.

Dans le même esprit, j'ai créé l'OFNAC, Autorité administrative indépendante dotée d'importants pouvoirs d'investigations, d'auto-saisine et de saisine directe de la justice en vue de renforcer le cadre institutionnel de lutte contre la fraude et la corruption.

Pour consolider cette volonté politique, le Sénégal a adhéré à l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE), exemple remarquable de l'efficacité de la coopération dans la gestion efficiente et convenable des ressources naturelles.

Dans le même sillage, j'ai mis en place le Comité d'Orientation Stratégique, du Pétrole et du Gaz (COS-PETROGAZ) qui traduit mon ambition de gérer les ressources pétrolières et gazières de façon

inclusive et durable, dans l'intérêt des populations.

Cette décision conforte la pertinence de la réforme constitutionnelle de 2016 qui garantit, aux citoyens, de nouveaux droits socio-économiques et environnementaux.

Je me réjouis, donc, de constater que l'OFNAC a su développer un modèle de coopération dynamique avec certaines institutions sœurs, dans le cadre de la lutte contre la criminalité économique et financière.

La rencontre d'aujourd'hui en est une parfaite illustration.

Mesdames et Messieurs,

L'AAACA est, sans conteste, une plateforme novatrice et pragmatique de réflexion et d'action, propice à l'élaboration de stratégies efficaces de lutte contre la corruption.

En cela, elle représente un instrument primordial dans le renforcement de l'intégration africaine et de l'amélioration de gouvernance de nos pays respectifs.

D'où l'impératif de bâtir, à partir de vos assises à Dakar, les consensus nécessaires pour assurer l'union sacrée contre le fléau destructeur de la corruption.

C'est la raison pour laquelle, j'attends avec beaucoup d'intérêt les conclusions de vos travaux qui devraient, outre les questions juridiques, prendre en compte des aspects

liés à l'éthique, à l'éducation, à la sensibilisation et à l'accès à l'information.

Je ne saurais terminer sans remercier les partenaires techniques et financiers qui soutiennent les institutions chargées de la prévention et de la lutte contre la corruption.

Au demeurant, je réitère mon entière disponibilité à accompagner l'Association des Autorités Anti-Corruption d'Afrique dans sa noble et délicate mission.

Sur ce, je déclare ouvertes les assises de la 3^{ème} Assemblée Générale annuelle de l'AAACA et souhaite plein succès à vos travaux.

Je vous remercie de votre aimable attention.